CLUB ENTRAIDE & LOISIRS

Septembre 2021

Le mot de la Collégiale

Nous voici au début d'une nouvelle année d'activités du Club. L'année 2020/21 qui vient de se terminer a été une période difficile et préoccupante pour nous tous en raison des 2ème et 3ème vagues du Coronavirus. Nous avons perdu beaucoup de nos cours d'aquagym et de gymnastique, et des séances de pétanque en raison de la fermeture des équipements municipaux. Les activités jeux et loisirs ont subi le même sort. La randonnée pédestre est la seule activité qui a réussi à sortir - partiellement - son épingle du jeu grâce à son caractère "plein air". Mais il y avait une multitude de règles à respecter et il a fallu beaucoup de travail de la part de Monique Berger pour organiser des sorties en covoiturage, et surtout la bonne volonté de tous les animateurs bénévoles de l'activité rando qui ont proposé toute une gamme de sorties dans une rayon de 30 km environ autour de Voreppe. Un grand merci à Monique et à tous les animateurs.

Et voilà que la 4ème vague de l'épidémie de Covid est arrivée, avec le variant delta, encore plus virulent que les autres. Donc, il est clair que nous devons toujours prendre des précautions pour éviter la transmission du virus. Nous avons toutefois un puissant allié dans notre combat contre le virus : la vaccination. Il est indéniable que le fait d'être vacciné nous protège contre le virus. On peut toujours attraper la maladie, mais ses effets néfastes sont nettement attenués. Nous devons continuer à appliquer les règles et suivre les contraintes imposées par le gouvernement pour venir à bout de cette 4ème vague. ***A ce sujet nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des nouvelles règles gouvernementales à partir du 1er septembre, que nous devons appliquer dans l'intérêt de tous.*** *Et c'est pour cette raison que la présidence collégiale du Club recommande à tous les membres qui n'avaient pas encore décidé de se faire vacciner, et qui n'ont pas de contre-indications, de prendre rendez-vous pour le faire rapidement. En tout cas, il faut maintenir notre vigilance afin de rester en bonne santé et protéger nos proches.*

Pour les adhésions au Club et les inscriptions aux différentes activités de cette nouvelle année, nous avons repris le même système d'adhésion à distance qui a fait ses preuves l'année dernière, à savoir, envoi de documents par mail, ou téléchargement sur notre site web, puis retour des formulaires remplis avec le chèque correspondant par courrier ou dépôt dans la boîte aux lettres du Club. Pour les membres qui n'ont pas pu faire leur inscription par courrier, il sera toujours possible de venir à l'une des deux séances de rattrapage ***à l'Espace Xavier Jouvin : les mercredis 8 et 15 septembre de 14h à 16h30 pour toutes les activités du Club****. La Résidence Charminelle reste interdite aux personnes extérieures pour l'instant ; donc pas de permanences et pas de belote, coinche ou tarot les mardis à Charminelle jusqu'à nouvel ordre.*

Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne rentrée malgré cette 4ème vague de l'épidémie. Prenez bien soin de vous et vos proches.

Graham Sumner

Adresse du Club :

Club Entraide et Loisirs, 9 rue Xavier Jouvin, 38340 VOREPPE,
Tél : 07 67 68 90 29 (laisser un message en cas d'absence) – Courriel : celvoreppe@sfr.fr
Site web : www.celvoreppe.fr

1 - ACTIVITÉ RANDONNÉE

Responsable de l'activité : Monique BERGER

L'épidémie du coronavirus a complètement bousculé la randonnée pédestre encore une fois cette année. Nous avons pu organiser des sorties en car jusqu'au 29 octobre 2020 sans restriction particulière, puis le confinement a été prononcé et les sorties en car interdites. A partir de la mi-février on nous a autorisé à faire des sorties dans un rayon de 10 km autour de Voreppe avec un maximum de six personnes (y compris l'animateur). Monique Berger et son équipe d'animateurs ont travaillé ensemble afin de proposer des sorties individuelles en covoiturage et chaque animateur proposait un itinéraire adapté à son groupe. Grâce à la bonne volonté d'une grande majorité des animateurs, nous avons pu effectuer des sorties toutes les semaines du 18 février 2021 jusqu'au 10 juin 2021, en demi-journée la plupart du temps. En moyen, ces sorties ont attiré entre 30 et 35 personnes chaque semaine et, grace au déconfinement programmé du gouvernement en quatre étapes du 3 mai jusqu'au 30 juin, nous avons pu maintenir notre séjour à Gilette dans les Alpes-Maritimes (reporté en mai 2019). Tout s'est bien passé pendant le séjour et vous pouvez voir le compte-rendu en photos plus loin dans ce Bulletin. Nous allons pouvoir redémarrer les sorties randonnées de cette nouvelle saison dès le jeudi 9 septembre avec une petite demi-journée de "mise en jambes" dans les environs de Voreppe. Et après une journée et une demi-journée les 16 et 23 septembre, et à condition que le règlement sur la Covid-19 le permette, nous avons prévu notre pique-nique annuel le 30 septembre prochain, au Percy dans le Trièves avec barbecue fourni par le Club et salades et desserts par les adhérents. Une participation de 5€/personne vous sera demandée à l'inscription. Bien entendu, le port du masque sera toujours obligatoire pendant tous les voyages en car. Les dates des différentes sorties sont indiquées ci-dessous. Vous trouverez, en temps voulu, le détail des destinations (cartes, tracés, km et dénivelés) sur le site web du Club.

Pour l'année 2021-22, vos animateurs de rando sont : Michel Coudert, Gérard Depeyre , Jean-Jacques Gueydan, Guy Marchand, Claude Monfort, Georges Perret, Serge Potavin, Jean Redolfi, Michel Sahuc, Marc Salle, Graham Sumner, Henry Thomann et Alain Verdon. Jean-Pierre Grillet a décidé, pour des raisons personnelles, de ne plus faire partie de ce groupe d'animateurs. Nous le remercions de son aide pendant ces deux dernières années. Pour chaque sortie, des animateurs seront affectés aux différents groupes selon les disponibilités. Si d'autres personnes sont intéressées par une formation d'accompagnateur rando, elles peuvent prendre contact avec Monique, Graham ou un animateur de leur groupe.

Les randonneurs doivent prendre une licence/assurance à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) dont le coût sera de 28 euros. Si vous avez déjà une licence FFRP via un autre club, merci de le signaler lors de votre inscription et fournir une photocopie de votre carte. La date limite de renouvellement des licences est fixée au 15 octobre 2021. Après cette date, un supplément de 5 € sera appliqué pour frais de dossier décalé.

Vous pouvez vous inscrire aux sorties soit dans le car (jusqu'à 2 semaines à l'avance), soit aux permanences, soit par messagerie (inscriptionsortierando@sfr.fr) ou en téléphonant à Monique au 07 82 90 86 49. Si vous voulez annuler votre inscription, vous devez informer Monique (par mail ou par téléphone) avant le lundi à midi. Sinon, votre ticket de transport sera exigé. Afin de faciliter le travail de Monique, nous allons essayer de mettre en place un système d'inscription aux randonnées sur Internet pour cette nouvelle saison. Nous vous tiendrons au courant.

Un certificat médical sur imprimé fourni par le Club doit être donné dans le mois qui suit l'inscription. Normalement ce certificat est valable pendant trois ans. Donc, lors de vos inscriptions les deux années suivantes, il suffit de remplir et signer un "Questionnaire Santé", disponible sur le site web du Club. Pour être valable, vous devez répondre "Non" à toutes les questions, sinon, un nouveau certificat médical vous sera demandé avant de pouvoir participer à l'activité.

PERMANENCES RANDONNÉES

Vous pouvez obtenir des renseignements, vous inscrire aux sorties et acheter vos tickets de transport aux permanences randonnées aux dates indiquées ci-dessous, de 14 h à 16 h à l'Espace Xavier Jouvin (pas de permanences pendant les vacances scolaires)

Septembre :	les mer. 08 & 15	Octobre :	les mardi 05 et 19	Novembre :	le mardi 16
Décembre :	le mardi 07	Janvier 2022 :	les mardi 04 et 18	Février :	le mardi 01

En dehors de ces permanences, pour les inscriptions ou désistements, il suffit de téléphoner au 07 82 90 86 49 ou d'envoyer un courrier électronique à **inscriptionsortierando@sfr.fr.** Prenez vos précautions pour vos achats de tickets de car. La dernière sortie avant Noël est programmée pour le 16 décembre 2021 (demi-journée). Reprise des sorties le 6 janvier 2022 (journée).

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES SORTIES DE RANDONNÉES 1er SEMESTRE 2021/22

Reprise en demi-journée le 9 septembre 2021 (autour de Voreppe, sans car, donc pas d'inscription. Rendez-vous à 12h15 à l'Arcade. Départ à 12h30)

Septembre	en ½ journée	les	09 - 23	en journée les	16 - 30*
Octobre	en ½ journée	les	07 - 21	en journée les	14 -28
Novembre	en ½ journée	les	04 - 18	en journée le	25
Décembre	en ½ journée	les	02 - 16	en journée les	09**
Janvier 2022	en ½ journée	les	13 - 27	en journée les	06 – 20
Février 2022	en ½ journée	les	10 - 24	en journée les	03 – 17

* Pique-nique de la section randonnée ** Repas de fin d'année (plus de détails en septembre)

PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION RANDO

Lundi 30 août 2021 à 9h00 (au bureau du Club, Espace Xavier Jouvin).

2 – ACTIVITÉ PÉTANQUE

Responsables : Odette Masuit, 04 76 50 19 86 - Raymond Dall'Agnol, 06 89 74 98 83 - Jean-Baptiste Jac

Reprise des rencontres le mardi 7 septembre 2021 au boulodrome Maurice Vial, rue Hon. de Balzac

Dates prévisionnelles des rencontres :

Septembre 07 et 21 - Octobre 12 et 26 - Novembre 09 et 23 - Décembre 14 et 28 - Janvier 04 et 18 - Février 08 et 22. Organisation des équipes à 13h45 précises puis début des rencontres à 14 heures.

Il faut prendre votre adhésion au Club avant de vous présenter au boulodrome pour la première fois.

Les adhésions au Club seront prises soit par courrier, soit aux permanences, les mercredis 8 et 15 septembre 2021 à l'Espace X. Jouvin, de 14h à 16h30.

Sur la photo : repas de fin d'année du groupe Pétanque (juin 2018).

3 - ACTIVITÉ GYMNASTIQUE

Responsable : **Nous n'avons toujours pas reçu de candidature pour le poste de responsable de cette activité. Il est devenu très urgent qu'une des personnes inscrites (ou même une équipe de plusieurs) accepte de remplir ce rôle, qui demande peu de travail !**

Les cours de gymnastique sont dispensés par Nathalie Victor à l'ensemble sportif Ernest Pignéguy tous les mardis :

- gymnastique douce de 9h15 à 10h15 dans le gymnase C,
- gymnastique plus dynamique de 10h30 à 11h30 dans le gymnase A.

Venez vous inscrire ! Il y a toujours des places disponibles.
Prix d'inscription pour la saison 2021-2022 : **55 euros**.

Reprise de la saison 2021-2022 : le 14 septembre 2021 – Dernier cours avant Noël : le 14 déc. 2021
Adhésions au Club et inscriptions soit par courrier, soit aux permanences, les merc. 8 et 15 sept. à l'Espace Xavier Jouvin, de 14h à 16h.

Un certificat médical sur imprimé fourni par le Club est exigé dans le mois qui suit l'inscription.
Si vous avez déjà donné un certificat en 2019 ou 2020, vous pouvez simplement remplir la Questionnaire Santé disponible sur le site web du Club (voir procédure indiquée dans la rubrique "Activité Randonnée" à la page 2).

4 - ACTIVITÉ AQUAGYM

Responsable : Danielle BAILLY (06 67 38 30 01). Les cours d'aquagym ne seront pas dispensés par Eric Simon cette année car il ne peut pas fournir un Pass Sanitaire qui est actuellement obligatoire afin d'accéder à la piscine. Nous avons fait appel à Alberto Garcia Medina (un de nos anciens maîtres-nageurs) pour les cours de vendredi matin et à Didier Leblanc, le nouveau maître-nageur à la piscine de Voreppe, pour les cours de mardi. Tout est prêt pour vous recevoir !

Dates de reprise :

Le mardi 14 septembre 2021 :

- de 15h15 à 16h15 et 16h30 à 17h30.

Le vendredi 17 septembre 2021 :

- de 9h00 à 10h00 et 10h00 à 11h00

Dernier cours avant Noël : **le vendredi 17 décembre 2021**.

Adhésions au Club et inscriptions par courrier (documents sur le site web) ou aux permanences, les mercredis 8 et 15 septembre à l'Espace Xavier Jouvin, de 14h à 16.

Prix d'inscription annuelle : **54 euros (Voreppins)** et **65 euros (non Voreppins)**

Un certificat médical sur imprimé fourni par le Club, et disponible sur le site web, est exigé dans le mois qui suit l'inscription. Si vous avez déjà donné un certificat en 2019 ou 2020, vous pouvez simplement remplir le Questionnaire Santé disponible sur le site web du Club (voir procédure indiquée dans la rubrique "Activité Randonnée" à la page 2).

NOTICE SANITAIRE DE LA MAIRIE - UN IMPACT SUR TOUTES LES ACTIVITÉS DU CLUB

Le décret n°2021-1059 du 7 août 2021 prescrit les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, dont la mise en place du pass sanitaire exigé dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire.

Les équipements gérés par le Pôle Culture, Animation et Vie Locale de Voreppe rentrent dans ce critère : les équipements sportifs (couverts et de plein air), les salles festives et les salles de réunions.

En application de ce décret, le pass sanitaire est dès à présent obligatoire pour l'accès à tous ces équipements pour les personnes majeures. Cette application entrera en vigueur pour les mineurs (dès 12 ans) à compter du 1er octobre prochain. Cela concerne aussi bien les activités régulières que les réunions et les manifestations associatives. Les associations ont la charge du contrôle et du respect du pass sanitaire de leurs adhérents et utilisateurs. Ce contrôle peut être réalisé au moyen de l'application mobile "TousAntiCovid Verif".

Le pass sanitaire consiste en la présentation d'une preuve sanitaire parmi les 3 suivantes (format papier ou format numérique à partir de l'application TousAntiCovid) :

- attestation de vaccination complète
- test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48 heures
- résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Concernant les manifestations se déroulant sur l'espace public ou en extérieur, le pass sanitaire est requis selon l'organisation et le lieu de l'événement. Dans ce cas, vous devrez prendre attache auprès du Pôle CAVL pour définir les modalités à appliquer.

Enfin, nous vous rappelons que le respect des gestes barrières reste en vigueur quel que soit le lieu ou l'activité :

- respect distanciation physique entre 2 personnes
- port du masque obligatoire (dès 11 ans, recommandé dès 6 ans)
- mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les participants
- désinfection du mobilier utilisé / touché, des points de contact (poignées de porte, interrupteur, ...)
- aération de la pièce avant / après votre utilisation (15 min)

Le pôle CAVL reste à votre écoute pour tout besoin d'information complémentaire.

Pôle Animation Vie Locale
Ville de Voreppe
Hôtel de Ville - CS 40147
1 place Charles de Gaulle
38341 Voreppe Cedex

Photo journal du séjour randonnée à Gilette (Alpes-Maritimes) du 14 au 19 juin 2021

Comme indiqué sous la rubrique Randonnée (page 2), nous avons eu beaucoup de chance de pouvoir partir en séjour à Gilette (Alpes-Maritimes du 14 au 19 juin dernier). Nous étions 54 personnes à bord du car Philibert avec notre chauffeur habituel, Pascal, et avons bénéficié d'une météo bien ensoleillée et chaude pendant quasiment tout le séjour. Départ assez tôt le matin du 14 juin avec un premier arrêt au village de Lus-la-Croix-Haute pour notre petit-déjeuner, tout organisé par nos bénévoles habituelles (Monique, les deux Colettes et Suzanne !). Puis, après 3 h de route, le casse-croute de midi à St-Julien-du-Verdon sur le Lac de Castillon d'une belle couleur turquoise !

Arrivée au Domaine de l'Olivaie en fin d'après-midi. Activités détente (piscine, douche, repos, …) avant notre apéritif de bienvenue sur la terrasse avec le Directeur, Nabil Elbadawi. Le lendemain matin, départ à 8h30 pour notre première randonnée au-dessus du village du Beuil

Mercredi matin, sortie sans car à partir du Domaine pour aller à travers sous-bois et prairies jusqu'au village perché de Bonson (10 km et 600 m de dénivelé).

Désolé Guy et Pascal d'avoir coupe vos têtes ! Mauvais cadrage

Jeudi : escapade en Italie. Jusqu'à la veille, nous ne savions pas si nous pourrions partir mais Roberto, notre guide, a su faire le nécessaire! Premier arrêt au marché de Bordhigera pour faire des achats de vêtements et souvenirs, entre autres. Puis repos au café du coin pour boire une bonne bière. Fabienne et Bernadette ont été les stars de l'esplanade.

Prochaine étape : Dolceacqua, un bourg médiéval de la vallée de la Nervia, étalé le long du torrent du même nom. Le village, avec son fameux pont piéton du 17ème siècle et ses ruelles très étroites, est dominé par le château Doria qui date du 12ème siècle. Après avoir grimpé jusqu'en haut pour admirer le panorama, il fallait descendre pour aller au restaurant pour un repas bien mérité

Le vieux pont

Le groupe sur le pont

On cherche un peu d'ombre

Pascal & Roberto, notre guide

Pour notre randonnée du 18 juin, Pascal nous a conduit jusqu'à la station de ski d'Isola 2000 où le groupe a été divisé en quatre sous-groupes adaptés aux différents itinéraires proposés. Belles balades en haute montagne pour les groupes 1 et 2 ! Et beaucoup de faune et flore sauvages visibles sur le parcours.

Les bouquetins nous surveillent

Le groupe 2 négocie un névé

Et puis, c'était déjà notre dernier jour. Départ le matin pour le vieux village d'Eze pour une visite de la parfumerie Galimard, suivi d'une montée en haut du village et un tour du jardin exotique, toujours avec notre guide Roberto. Puis, retour au centre de vacances pour la photo de groupe et le déjeuner avant de reprendre le car pour le retour à Voreppe.

Le groupe presque au complet

Un séjour bien apprécié par tous les participants car il nous a permis de nous dépayser et de nous épanouir après une longue période de confinement dû à l'épidémie. Merci à toutes les personnes ayant participé à l'organisation et au déroulement du séjour. Rendez-vous au mois de mai 2022, sans doute dans le Jura.

Graham Sumner

LA RÉSIDENCE CHARMINELLE :

Nous n'avons toujours pas l'autorisation d'utiliser la salle climatisée au sous-sol de la résidence pour la permanence et les jeux de cartes les mardis après-midi de 14h00 à 17h30. Mais il semblerait qu'un assouplissement se dessine à l'horizon. Nous vous tiendrons au courant en temps voulu.

L'ESPACE XAVIER JOUVIN accueille :

Un après-midi de tarot à l'Espace Xavier Jouvin.
Les nouveaux joueurs seront toujours les bienvenus. Alors, n'hésitez pas !

- **LE TAROT :**

  Les lundis et mercredis de 14h00 à 18h00

  Responsables : Chantal Herrera - Tél : 06 85 63 22 59 et Laurence Guénée - Tél : 06 14 59 72 49

- **LE TAROT RENCONTRES :**

  Les vendredis de 20h00 à 24h00

  Responsables : Georges Subtil - Tél : 06 60 16 11 63 et Chantal Herrera

- **LE SCRABBLE :**

  Les mardis de 14h00 à 18h00

  Responsable : Marie-Louise Paugam - Tél : 06 85 44 86 50

  Nous jouons en duplicate (tout le monde avec les mêmes lettres)

- **BELOTE / COINCHE / JEUX DIVERS :**

  Les vendredis de 14h00 à 18h00.

  Responsable : Chantal Herrera - Tél : 06 85 63 22 59

Nota : En principe, les activités « jeux » (tarot, scrabble, belote, etc.) ne s'arrêtent pas pendant les vacances scolaires (à condition d'avoir suffisamment de personnes intéressées).

Renseignez-vous auprès des responsables de ces activités.

- **LES SORTIES DU JEUDI ouvertes à tous :**

  En commun accord avec les responsables de cette activité, à savoir Michèle Lanthelme-Tournier (06 44 81 57 66), Laurence Guénée (06 14 59 72 49) et Graham Sumner (06 26 86 86 79), il a été décidé de reporter toutes les sorties programmées en 2020/2021 (jusqu'à la fin juin 2021) afin d'éviter tout risque de contamination par le virus Covid-19. Nous allons redémarrer cette activité à partir de septembre 2021 en reprenant les sorties reportées.

  Ainsi, le **23 septembre 2021** prochain, nous avons organisé une visite guidée très intéressante de la Basilique du Sacré-Cœur de Grenoble, suivie d'un repas au restaurant "La Salle à Manger", près de la Basilique. Puis, en début d'après-midi, un petit déplacement pour une visite de La Casamaures à St-Martin-de-Vinoux. Afin de réduire le prix de cette sortie, il a été décidé de ne pas louer un car, mais de s'organiser autrement en empruntant le minibus de la Mairie avec, en complément, un système de covoiturage, soit jusqu'au Fontanil pour prendre le tram en direction de Grenoble, soit en allant directement à Grenoble. Ensuite, le **21 octobre 2021**, nous prenons un car pour aller à Val-de-Virieu pour déjeuner au restaurant avant de visiter le Musée de l'Histoire de la Galoche, puis les ateliers de la société Reltex pour découvrir un procédé innovant de fabrication de semelles à base de lait d'hévéa. Les détails de ces sorties sont disponibles sur le site web du Club. Cliquer sur « **Sommaire** », puis sur « **Les prochaines sorties loisirs** » dans la rubrique « **Loisirs** ».

Votre nouveau Conseil d'Administration

Suite au vote d'appprobation des candidats lors de l'AG de novembre 2020, le nouveau Conseil d'Administration n'a pas pu se réunir "en présentiel" avant le 25 juin 2021 en raison des restrictions liées à l'épidémie Covid. Sur la photo, de droite à gauche, derrière : Claude Monfort, Jean Cayon-Glayère, trésorier, Gérard Depeyre, Danielle Bailly, resp. Aquagym, Chantal Herrera, Présidence Collégiale et resp. Tarot & Belote, Monique Berger, resp. Rando, Michèle Lanthelme-Tournier, resp. Loisirs pour Tous, Laurence Guénée, resp. Tarot et Loisirs pour Tous, Maire-Louise Paugam, resp. Scrabble et Chantal Philibert, adj au trésorier. Devant : Graham Sumner, Représentant Admin., Michel Sahuc, Odette Masuit, resp. Pétanque et Colette Barthelemy.

Il manquait à l'appel : Suzanne Cony, Bernadette Gallo et Michel Coudert (absents excusés)

ENTRAIDE & LOISIRS

INFORMATIONS GENERALES

COTISATION D'ADHÉSION AU CLUB :

La cotisation d'adhésion pour l'année 2021-2022 reste inchangée à 18 € pour les Voreppins et à 20 € pour les non-Voreppins. Elle doit être réglée dès l'ouverture des permanences du Club en septembre et **au plus tard la fin septembre 2021**, pour faciliter le travail de vos responsables. Elle est obligatoire pour pouvoir participer à toute activité du Club.

RENSEIGNEMENTS, ADHÉSIONS ET INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS :

Comme l'année dernière, vous pouvez adhérer au Club et vous inscrire aux différentes activités par correspondance (pour éviter de recevoir trop de personnes en même temps à l'Espace X. Jouvin). Deux permanences de rattrapage ont été organisées à la l'Espace X. Jouvin, les mercredis 8 et 15 septembre de 14h à 16h.

DATE DE REPRISE GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DU CLUB : **lundi 13 septembre 2021**

ARRÊT DES ACTIVITÉS SPORTIVES EN FIN D'ANNÉE :

Du **vendredi 17 décembre 2021** au soir jusqu'au **lundi 3 janvier 2022** au matin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB :

Elle aura lieu le **lundi 8 novembre 2021** à l'Arrosoir. Ouverture de la salle et des bureaux de contrôle à 13h30. Début de l'AG à 14h. D'habitude nous organisons une petite réception amicale dans la salle après l'Assemblée Générale mais, vu les risques de contagion par le Coronavirus, nous ne sommes pas en mesure de confirmer le maintien de cette réception.
Rappel : Il faut être à jour de sa cotisation d'adhésion pour pouvoir participer aux votes de l'AG.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : DÉMISSIONS ET CANDIDATURES :

Les membres du Conseil d'Administration désirant se retirer du Conseil sont priés d'envoyer une lettre de démission à la Présidence Collégiale avant la fin octobre 2021.
Les personnes souhaitant se présenter à l'élection du Conseil d'Administration doivent le faire également par écrit auprès de la Présidence Collégiale, avant la fin octobre 2021.

DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les vendredis 22 octobre et 26 novembre 2021 à 14h00 à l'Espace Xavier Jouvin.

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration (jusqu'à l'AG du 8/11/2021)

Présidence Collégiale :	Suzanne Cony - Bernadette Gallo - Laurence Guénée - Chantal Herrera - Graham Sumner.
Co-Secrétaires :	Laurence Guénée - Suzanne Cony.
Trésorier :	Jean Cayon-Glayère - Adjointe : Chantal Philibert.
Autres Membres du Conseil :	Colette Barthelemy - Monique Berger - Michel Coudert - Gérard Depeyre Michèle Lanthelme-Tournier - Odette Masuit - Claude Monfort - Michel Sahuc.

Adresse du Club :

Club Entraide et Loisirs, 9 rue Xavier Jouvin, 38340 VOREPPE,
Tél : 07 67 68 90 29 (laisser un message en cas d'absence) - Courriel : celvoreppe@sfr.fr
Site web : www.celvoreppe.fr